



CHR DE HUY

UNITÉS DE SOINS INTENSIFS

RÉF. : 0570-109-5 - EDITION : 07/08/2023

BROCHURE À DESTINATION DES PATIENTS
ET DE LEURS PROCHES

chr Huy

TABLE DES MATIÈRES

1. <i>Introduction</i>	3
2. <i>Responsables du services des soins intensifs</i>	4
3. <i>Présentation des unités</i>	5
4. <i>Confort et sécurité du patient</i>	6
5. <i>Les visites</i>	7
6. <i>Les renseignements par téléphone</i>	10
7. <i>Modalités administratives</i>	10
8. <i>Les équipements techniques</i>	11
9. <i>La sortie du patient</i>	15

1.INTRODUCTION

Madame, Monsieur,

Un de vos proches est hospitalisé aux soins intensifs :



Il est pris en charge par une équipe spécialisée et pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmier(e)s spécialisé(e)s en soins intensifs, de kinésithérapeutes, de diététicien(ne)s...

Tout est mis en œuvre pour que son état de santé s'améliore au plus vite en bénéficiant d'un traitement et d'une surveillance continue.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous dans le but de vous aider à comprendre l'environnement dans lequel votre proche est soigné.

Nous restons toutefois à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Les équipes du Service des Soins Intensifs
du CHR de Huy

2. RESPONSABLES DU SERVICE DES SOINS INTENSIFS



Dr Vincent PIETTE
CHEF DE SERVICE
Pneumologue Intensiviste



Dr Damien WERTZ
CHEF ADJOINT
Anesthésiste Intensiviste



M. Emmanuel FRANÇOIS
INFIRMIER EN CHEF

3. PRÉSENTATION DES UNITÉS

USI A

L'unité se compose de 7 lits de soins intensifs adultes.

Contact :

Tél. : 085 27 72 35

Mail : usi.a@chrh.be

Secrétariat : 085 27 72 37



USI B

L'unité se compose de 8 lits de soins intensifs adultes.

Contact :

Tél. : 085 27 74 25

Mail : usi.b@chrh.be

Secrétariat : 085 27 71 57



4. CONFORT ET SÉCURITÉ DU PATIENT

L'environnement des soins intensifs est souvent **bruyant** et **stressant**. Les appareils mis en place interdisent ou limitent les mouvements du patient. Cet état de stress et d'inconfort peut entraîner différentes réactions : agitation, agressivité, désorientation, etc.

Cet état d'agitation peut nécessiter des **mesures de prévention** (comme la mise en place de contentions par liens aux poignets, barres de lit, afin de protéger le patient de chutes, d'arrachement de cathéters ou de tube,...).

Pour améliorer le confort, pour traiter la douleur, pour faciliter la ventilation artificielle ou pour diminuer l'angoisse, des **médicaments** peuvent être administrés. Ces médicaments peuvent entraîner une **somnolence** ou un état de **coma** artificiel, n'hésitez pas à demander au personnel infirmier quelle est la part due à ces traitements.

Lors de votre première visite, en fonction de l'état du patient, nous vous prions de n'apporter qu'un minimum d'effets personnels (nécessaire de toilette - savon, dentifrice, eau de Cologne, ..., lecture, lunettes, pantoufles).

Par mesure de sécurité, nous vous demandons de ne laisser aucun objet de valeur au service de Soins Intensifs (montre, bijoux, argent, portefeuille,...). Le patient peut avoir son GSM et son chargeur.

Par votre présence, vous pouvez encourager et rassurer votre proche. N'hésitez pas à faire part de vos sentiments aux membres de l'équipe.

5. LES VISITES

**LES VISITES ONT LIEU DE 13H30 À 14H30
ET DE 18H30 À 19H30.
MAXIMUM 2 PERSONNES AUTORISÉES.**

CHARTRE DES VISITES

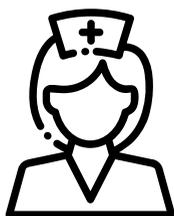
- La politique des visites est basée sur les besoins des patients et ceux de ses proches. Nous comprenons votre désir d'être près de votre proche et savons aussi que votre présence est très importante pour le patient. C'est pourquoi nous vous encourageons à visiter le patient le plus souvent possible. Il ne sert en effet à rien de transmettre votre stress au patient.
- Les enfants sont les bienvenus s'ils le désirent, car la visite des enfants peut s'avérer importante autant pour ceux-ci que pour le patient. C'est aux parents et aux enfants de prendre cette décision. Si vous avez certaines craintes, l'équipe de l'USI peut vous aider. Il est important de préparer les enfants aux visites dans le service de soins intensifs.
- Dans la mesure du possible, vous pourrez voir et parler au médecin, ou infirmier.e responsable, qui vous donnera des explications sur l'état du patient lors des visites. Vous avez également la possibilité de rencontrer le médecin sur rendez-vous.

IMPORTANT !

Nous vous demandons de respecter le bon fonctionnement du service en :

- Comprenant que les heures ne sont pas fixes, il se peut qu'il y ait un peu de retard avant l'ouverture des portes ;
- Respectant les consignes du personnel soignant ;
- Acceptant que l'équipe se réserve le droit de vous demander de bien vouloir quitter la chambre et de patienter en salle d'attente, le temps de pratiquer les soins nécessaires ;
- Respectant la sécurité du patient en ne touchant pas le matériel de soins (cathéters, monitoring, perfusions, respirateur,...) ;
- Respectant **la vie privée des patients et du personnel soignant en restant dans la chambre** ;
- Ne dépassant pas deux personnes dans la chambre ;
- Évitant des va-et-vient incessants dans les couloirs afin de préserver au mieux l'intimité et le calme pour les autres patients ;
- N'interpellant pas le personnel de manière incessante et en ne l'interrompant pas dans ses tâches ;
- En utilisant les GSM de manière discrète (mode silencieux activé) ;

Il est strictement interdit de prendre des photos ou de filmer dans le service. Aucune information ne pourra se retrouver dans les médias ou sur les réseaux sociaux sans l'autorisation de la Direction, sous peine de poursuites judiciaires !



HYGIÈNE

Nous vous demandons de désinfecter vos mains avec la solution hydro-alcoolique mise à votre disposition à l'entrée de chaque chambre et dans la salle d'attente avant d'entrer dans la chambre et en sortant de celle-ci.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE AU CHEVET D'UN PATIENT ?

Il est normal que vous vous sentiez nerveux lorsque vous êtes au chevet au vu de tous les tubes, fils et appareils étranges. Par l'effet des médications et de la maladie, les patients ne sont pas toujours en mesure de communiquer.

- Vous pouvez cependant :
- Le toucher,
- Lui parler calmement,
- Lui faire la lecture,
- Lui rappeler la date, l'heure et l'endroit où il est,
- Lui parler de l'actualité,
- Le rassurer sur ce qui l'inquiète (ex : factures, travail, enfants, etc.),
- Lui apporter des photos ou des petits objets familiers,
- Etre là tout simplement,
- Donner à boire ou à manger, après avoir reçu l'autorisation du personnel soignant.

Vous ne pouvez pas :

- Oter les contentions,
- Donner à boire SAUF accord du personnel soignant,
- L'aider à se lever,
- Lui donner ou laisser à disposition des médicaments (même si traitement personnel),
- Lui apporter de l'alcool ou des stupéfiants,
- Pas de tabac, briquet, cigarette électronique...

6. LES RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE

Pour obtenir des informations par téléphone, référez-vous à la carte de visite.

Pour faciliter l'organisation du travail, nous vous demandons de **restreindre les appels téléphoniques à un seul membre de la famille** qui sera chargé de transmettre les nouvelles du jour aux autres membres de la famille.

Nous ne donnons que des nouvelles limitées par téléphone, afin de respecter la confidentialité.

7. MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Dés le premier jour ouvrable après l'admission du patient, nous vous invitons à passer par le service des admissions dans le hall d'entrée pour y remplir les formalités administratives. Munissez-vous de la carte d'identité du patient.

Pour toute démarche administrative, interne ou externe, pour vous conseiller ou vous informer ;

- Mme DELMOITIE, assistantes sociales, sont à votre disposition sur rendez-vous.



Mme Florence DELMOITIE

ASSISTANTE SOCIALE

Tél : 085 27 70 93

Mail : florence.delmoitie@chrh.be

8. LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Au service des Soins Intensifs, le patient est très souvent entouré par de nombreux appareils.

Tout cet équipement est nécessaire pour la surveillance et le traitement des malades.



A. LE MONITORING

Des électrodes sont placées sur le thorax du patient pour surveiller le rythme de son cœur et la fréquence respiratoire. Un brassard ou cathéter avec capteur pour prendre la tension artérielle.

Un capteur muni d'une lampe rouge est placé au doigt ou sur le lobe de l'oreille afin de surveiller l'oxygénation du sang.



B. LE RESPIRATEUR

En fonction de son état, le patient peut se trouver relié à un respirateur par l'intermédiaire d'un tube placé dans la bouche (ou le nez) ou d'une trachéotomie (tube placé dans la trachée à l'aide d'une incision à la base du cou) ou encore par un masque serré sur le visage du patient.

Dans tous les cas, le patient ne peut pas parler. La trachéotomie est souvent temporaire et n'empêchera pas de reparler après son retrait.



C. LES SONDÉS

La **sonde urinaire** récolte les urines.

La **sonde gastrique** mise en place par le nez ou par la bouche permet de vidanger le contenu de l'estomac ou d'alimenter le patient.



Les cathéters servent à l'administration des médicaments et des liquides de perfusion à l'aide de pompes, à mesurer des pressions et à faciliter les prises de sang.

Suivant l'état du patient, des drains peuvent être nécessaires. Ils sont mis en place pour évacuer de l'air, du sang ou des liquides selon les circonstances.



D. LE REIN ARTIFICIEL

Si les reins sont défailants et ne remplissent plus suffisamment leurs fonctions, ils peuvent être remplacés par un système de dialyse ou de reins artificiels au lit du patient.



E. LES ALARMES

Des systèmes de vigilance surveillent en permanence le patient : Le moniteur, le respirateur, les pompes à perfusion,...

Toute anomalie est immédiatement signalée par une alarme et répercutée sur la centrale placée au bureau central de l'unité.

Lorsqu'une de ces alarmes est déclenchée, elle est aussitôt analysée par l'infirmier(e) présent dans l'unité.

Ne vous inquiétez pas, il (elle) fait ce qui est nécessaire.



9.LA SORTIE DU PATIENT

Dès que l'état du patient ne nécessite plus de soins intensifs, il quitte l'unité pour :

- Une unité de soins adaptée à sa maladie au sein de l'hôpital ;
- Un centre de revalidation ou une Maison de Repos et de Soins ;

Tous les renseignements relatifs au patient et les coordonnées de ses proches sont transmises au personnel médical et infirmier pour assurer la continuité des soins.

De même, le médecin traitant sera prévenu du séjour du patient dans notre unité et un courrier lui sera adressé à sa sortie.

Toute l'équipe des Soins Intensifs souhaite un bon rétablissement à votre proche.

*Pour votre bien-être
dans votre région*

CHR DE HUY

L'HÔPITAL

Rue des Trois Ponts
2 4500 Huy
085 27 21 11
info@chrh.be

L'UNITÉ DE SOINS INTENSIFS

Bâtiment A : USI A
Bâtiment Médicotechnique : USI B

EN LIGNE

SITE WEB

www.chrh.be

RÉSEAUX SOCIAUX

